

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'URRUGNE**

En exercice : 29
Votants : 27
Absents: 2

L'an deux mille neuf
Le 11 mai
18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'URRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 30 avril 2009

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mme Germaine HACALA, Mmes Agnès GIACOMETTI, Claire d'ELBEE, Isabelle RAGOZIN, MM. Pierre TETEVUIDE, Martin TELLEHEA, Léon MARIN, Michel BERCETCHE, Michel LARRETCHÉ, Mmes Marie-Hélène GOYA, Véronique TELLECHEA, Danièle DUFAU, Marie-Josée GOYA, MM. Beñat EXPOSITO, Jean TELLECHEA, Renaud LASSALLE, Dominique MELE, Philippe ARAMENDI, Mmes Annette ARAMBURU, Thérèse HALSOUET, Isabelle ECHEVERRIA.

Pouvoirs :

M. Francis GAVILAN a donné pouvoir à M. Léon MARIN
Mme Elisabeth PERY a donné pouvoir à Melle Danièle DUFAU
M. Didier PICOT a donné pouvoir à Madame le Maire
M. Pascal MARTIN a donné pouvoir à Madame Isabelle RAGOZIN
Melle Valérie ANDIAZABAL a donné pouvoir à Monsieur Michel BERCETCHE

Absents :

MM. Beñat IRASTORZA et Beñat ELIZONDO.

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

Objet : Demande de classement de l'Office de Tourisme d'Urrugne dans la catégorie 2 étoiles

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Office de Tourisme d'Urrugne a été classé dans la catégorie 1 étoile par arrêté préfectoral du 10 novembre 2004, pour une durée de 5 ans.

Madame le Maire souligne que l'Office de Tourisme développe des actions d'animations et offre des services de plus en plus nombreux aux visiteurs.

Il conviendrait donc que le classement de l'Office de Tourisme d'Urrugne soit en concordance avec la politique touristique dynamique qu'il mène et les moyens dont il dispose aujourd'hui.

Considérant que l'Office de Tourisme remplit les conditions prévues par l'arrêté du 12 janvier 1999 concernant le classement des Offices du Tourisme,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres :

- SOLLICITE auprès de Monsieur le Préfet, un arrêté de classement dans la catégorie 2 étoiles pour l'Office de Tourisme d'Urrugne

Votes pour : 24

Votes contre : 3

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi
en Sous-Préfecture :
Visé le :
Publié ou notifié le :